

Autres interventions sociales

Rapport n° CP/2012/441

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subvention pour des investissements réalisés par deux associations, la Banque Alimentaire du Bas-Rhin et les Restaurants du Coeur à Strasbourg, dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement de diverses structures à caractère social peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35583	204-20421-58	62 700,00 €	62 700,00 €	12 369,68 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 12 369,68 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé.

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL